



## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

### TRAVAUX DE SECURISATION DU BATIMENT DIT DE LA TURBINE A MANOSQUE, QUARTIER SAINT-MARTIN, ET DEMOLITION DU BATIMENT DE L'ANCIEN TRANSFORMATEUR ATTENANT

#### 1. Identification de l'organisme qui passe le marché

Association Syndicale du Canal de Manosque – Z.A. La Carretière – 33 Rue des Entreprises – 04130 VOLX - Tél : 04.92.74.39.34 / Fax : 04.92.73.21.30 / cecile.chapuis@canaldemanosque.com et elie.puis@canaldemanosque.com  
SIRET : 290 402 270 00026

#### 2. Procédure de passation

La consultation est passée par procédure adaptée en application de l'article R2123-1 1° du Code de la commande publique, et donnera lieu à un marché ordinaire.

#### 3. Objet du marché et caractéristiques principales

La consultation a pour objet la réalisation de travaux de modernisation de de sécurisation du bâtiment de la Turbine, à Manosque, quartier Saint-Martin, et démolition du bâtiment de l'ancien transformateur attenant.

Les travaux comprennent la démolition de la ruine attenante au bâtiment objet des travaux, des travaux sur maçonneries, des travaux de charpente et structure bois, la fourniture et la pose de menuiseries.

Le marché fait l'objet de deux lots.

#### 4. Lieu d'exécution

Lieu d'exécution (département des Alpes de Haute-Provence) : commune de Manosque (04100), montée des bassins.

#### 5. Délai d'exécution des travaux

Le délai d'exécution des prestations est de 8 mois à compter de l'ordre de service de démarrage.

#### 6. Visite préalable sur site

Les candidats devront obligatoirement effectuer une visite sur site avant remise de leur offre.

#### 7. Lieu où l'on peut retirer le dossier de consultation

Le dossier de consultation est mis en ligne et téléchargeable gratuitement sur la plateforme de dématérialisation [www.klekoon.com](http://www.klekoon.com) :

<https://www.klekoon.com/detail-consultation/87558/1>

#### 8. Date limite de réception des offres

Jeudi 07 septembre 2023 à 12h00.

#### 9. Adresse où les offres doivent être transmises

Les offres seront obligatoirement déposées par voie électronique sur la plateforme de dématérialisation [www.klekoon.com](http://www.klekoon.com).

#### 10. Date d'envoi à la publication

Mardi 11 juillet 2023.